

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB309 Anglais 5			
Code	ARPB3B09P309	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline BRICTEUX (caroline.bricteux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours prépare systématiquement à la présentation de son travail créatif, au travail en agence, et à la recherche d'emploi.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
- 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
- 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente

Acquis d'apprentissage visés

Les objectifs sont en conformité avec les niveaux B2+ tels que définis par le "cadre européen de référence". Les objectifs détaillés peuvent être téléchargés à l'URL suivante :

<http://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr/cef-ell-document.pdf>

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB3B09P309A Anglais 5

24 h / 2 C

Contenu

Approfondissement des notions acquises en seconde année :

- Les présentations devant public (langage verbal, langage non-verbal)

- Les briefs
- Discussions autour du monde publicitaire
- Le portfolio internet
- La recherche d'emploi (CV français-anglais)
- L'entretien d'embauche

Démarches d'apprentissage

Approche inductivo-déductive classique

- Utilisation des nouvelles technologies
- Évaluation continuée
- Coaching individuel lors de la rédaction du portfolio en anglais

Dispositifs d'aide à la réussite

- Interventions orales et écrites régulières
- Explications individuelles en cas de besoin

Sources et références

Utilisation de nombreuses ressources disponibles sur internet

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents accompagnant le cours magistral

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprendra le travail journaliser pour 50% de la note. L'examen de fin d'année interviendra pour 50%. Il sera accordé une grande importance à la cohérence du contenu, la correction grammaticale et l'intelligibilité du langage parlé.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	50				
Période d'évaluation	Exm	50			Exm	100

Évc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Tous les travaux doivent être remis exclusivement par la plateforme ConnectED. Aucun dépôt tardif ne sera toléré. La non-remise de travaux dans les délais sera sanctionnée d'un zéro.

Le travail journalier est neutralisé au Q3.

Un examen non présenté sans motif valable sera sanctionné d'un zéro pour autant qu'il existe du travail journalier. L'absence à l'examen (ou une partie de celui-ci) au Q3 entraînera l'absence de note et la mention "pas présenté" pour l'UE.

L'absence à une interrogation sans motif valable sera sanctionnée d'un zéro. En cas d'absence avec motif valable, l'étudiant fournira les preuves de ce motif et représentera l'interrogation au cours suivant son retour, sous peine d'une note nulle.

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes. Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).